VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.—Dossier Nos 95,010 et 90,480, consolidés.

SUCCESSION DU

Dr J. H. MALONEY

ET DE SON EPOUSE

Mme ELIZABETH C. MALONEY.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire intitulée Succession du Dr J. H. Maloney et de son épouse Mme Elizabeth C. Maloney, Dossiers Nos 95,010 et 90,480, consolidés, ledit ordre daté et signé du 6 mars 1911 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, MARDI, le 11 avril 1911, les propriétés foncières décrites comme suit:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, coutumes et servitudes, ci-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 104, borné par les rues Annonciation, Joséphine, St-André et Laurel. Lesdits deux lots sont désignés par les numéros 24 et 25 sur un plan dressé par Edgar Pillié, voyer, daté du 30 janvier 1905 d'après lequel ces dits lots mesurent comme suit: le lot No 24 formant l'encoignure des rues Annonciation et Joséphine et ayant une façade de quarante et un pieds, deux pouces à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de cent pieds à la rue Joséphine, avec une largeur dans le fond de quarante pieds, onze pouces. Le lot No 25 est contigu au lot No 24 et mesure trente pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent pieds, ayant une largeur dans le fond de vingt-neuf pieds huit pouces. Les améliorations consistent d'une bâtisse occupée pour une épicerie et résidence portant les numéros municipaux 801-03 rue Joséphine aussi la rangée de maisons connue comme Nos 807 à 815 rue Joséphine; ces deux morceaux de propriété seront vendus ensemble.

2. Un certain lot de terre situé, étant et s'étendant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Hempstead et Saratoga, lequel lot est désigné par le No trois sur un plan de ce lot et autres lots, annexé à un acte de vente de la succession de W. I. B. Massie et épouse, à Reodon D. Grubbs, passé le 9 juin 1859, par devant James W. Breedlove, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles mesure américaine; ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances sans exception ni réserve. Les améliorations portant les numéros municipaux 2029-31 rue Washington et consistant d'une maison double.

4. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les vieux Nos 589 et 589 1/2 rue Annonciation, dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Sixième, Laurel et l'avenue Washington désigné par la lettre A sur un devis dressé par D. M. Brosnan le 1er juin 1888, une copie est annexée à un acte de vente passé pardevant J. Bender Nagel, ancien notaire le 7 juin 1888, et mesurant quarante deux pieds de face à la rue Annonciation sur cent soixante pieds, sept pouces, une et demie ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Washington, contigu au lot B et cent soixante pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé le plus près de la rue Sixième, et quarante deux pieds sur la ligne du fond. Les améliorations consistent d'une résidence double à deux étages, chaque côté contenant environ dix grandes chambres, grande cour; la propriété portant les numéros municipaux 2825-29 rue Annonciation.

5. Un certain terrain et améliorations dans le Sixième District, dans l'îlet bornés par les rues Peniston, Constance, Laurel et Amelia, désignés comme lot No 10 sur un plan par J. A. D'Hémécourt le 8 avril 1864, une copie duquel est déposée en l'étude de H. Madeu, ancien notaire. Ledit lot mesurant trente pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Peniston sur cent quinze pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No onze le tout en mesure américaine. Les améliorations consistent d'un très joli cottage double, portant les numéros municipaux 721-23 rue Peniston.

6.—Deux lots de terre et améliorations dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St-André, Camp, Chestnut et Joséphine, mesurant chacun trente deux pieds et un sixième de ligne de face à la rue St André sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles désignés par les Nos vingt et vingt-et-un sur un plan par W. T. Thompson le 15 avril 1847 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire. Les améliorations portant les numéros municipaux 1218-20 rue St André et consistent d'une réel once double et confortable à deux étages. Le côté No 1218 a vestibule, salon double, salle à manger, cinq ou six chambres à coucher, chambre à bain, cuisine, office, etc. Le côté No 1220 est tel que le No 1218, excepté qu'il y a un vestibule, et que la connection d'eau et d'égout viennent d'y être installées.

7. Un certain lot de terre et améliorations situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 7 borné par les rues Popular (maintenant Lamo), Magnolia, Joséphine et St-André désigné par le No 25 sur un plan par A. Kusl et C. Warner, le 4 mars 1848 déposé comme plan No 102 dans le livre des plans de Joseph B. Marks, ancien notaire; ledit lot mesurant trente-et-un pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de cent six pieds six pouces et sept lignes, et trente-et-un pieds dix pouces et trois lignes de largeur dans le fond, et lequel lot est désigné par le même numéro sur un plan par Henry Moellhauser, daté du 22 juin 1844 en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire. Les améliorations consistent d'une maison double portant les numéros municipaux 2034-36 rue Camp.

8. Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Preston (ou Annonciation) et Tchoupitoulas, désignés par les Nos trois et quatre et mesurant chacun trente deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Calhoun sur cent dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. TERRAINS VACANTS.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront assumer les taxes de 1911, ainsi les frais de tous certificats et les frais des actes de vente par devant Charles A. Butler, notaire. Les ventes sujettes aux baux existant et les loyers réservés aux vendeurs jusqu'au passage des actes de vente. (Les dépôts ne devront pas porter d'intérêts). 10 0/0 du prix d'achat devant être fait par les acquéreurs au moment de l'adjudication.

J. L. Onorato.

ENCANTEUR ET AGENT DE PROPRIETES FONCIÈRES, BUREAU, 910 RUE GRAVIER.

11 mars—11 12 19 26—avr. 2 9 11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Valentine Cavalier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 95,792—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Henry Cavalier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé, homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — A. D. Danziger, avocat. 8 mars—8 12 17

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Désirable en Briques à Trois Etages

No 629 Rue St-Pierre, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse.

SUCCESSION DE JOSEPH BOUCHOUX.

No 88 509 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, l'Honorable T. C. W. Ellis, Juge.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur — Bureau 825 rue Union, Nouvelle-Orléans, Louisiane—MERCREDI, le 5 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu de et conformément à un jugement rendu, lundi le 20 février 1911, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, alors absent en congé, et signé le 3 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée je procéderai de vente en plus haut enchérisseur à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 44, borné par les rues St-Pierre, Royale, Passage de la Bourse et Passage Orléans; et désigné par le Numéro Six sur un plan dressé de onze lots de terre dans le même îlet par Pillié et Depouilly, le 13 mars 1866, et annexé pour référence à un acte de vente par Mme J. B. Labranche et als à Paul N. Rivera, exécuté par devant Félix Grima notaire, le 25me jour d'avril 1866; ledit lot de terre mesure, d'après ledit plan, dix huit pieds, six pouces et six lignes (18' 6" 6''') de face à la rue St-Pierre, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse, et quatre-vingt-cinq pieds onze pouces (85' 11") en profondeur, sur la ligne vers la rue Royale, le divisant du lot No cinq et du lot du fond No deux dudit plan et sur une profondeur de quarante et un pieds, huit pouces (41' 8") sur la ligne vers le Passage de la Bourse, le divisant du lot No sept de la, dix pieds, un pouce et quatre lignes (10' 1" 4") sur une ligne parallèle à la rue St Pierre, s'étendant vers la rue Royale et le divisant du dit lot No sept, de là sur une autre profondeur de vingt-deux pieds, deux pouces [22' 2"] sur une autre ligne perpendiculaire à ladite rue St Pierre, et aussi le divisant du lot No sept, de là s'élargissant dix pieds un pouce et quatre lignes [10' 1" 4"] sur une autre ligne parallèle à la rue St-Pierre, aussi le divisant du lot No sept, de la s'étendant à une autre profondeur de vingt-deux pieds un pouce [22' 1"] sur une ligne le divisant du lot No onze dudit plan à la ligne du fond le divisant de la propriété du défunt Dr Thomas, sur laquelle ligne du fond il mesure dix-huit pieds six pouces et quatre lignes (18' 6" 4"), ensemble avec l'usage d'une allée s'ouvrant rue Royale, et commune audit lot et aux lots Nos un, deux, quatre et cinq sur ledit plan.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à trois étages ayant une boutique de forgeron à rez-de-chaussée et plusieurs chambres aux autres étages, lieux d'aisance etc., connue par le numéro municipal 629 rue St-Pierre.

Etant la même propriété laquelle a été acquise par (François) Joseph Bouchoux, de Charles Thiery, d'après un acte de vente exécuté pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 30 décembre 1890, enregistré en le Bureau des Transferts, en le livre 126, folio 330.

Conditions—Pour du comptant. Dix pour cent devant être payés à l'encanteur au moment de l'adjudication, et la balance au moment de la confirmation de ladite vente par le dit encanteur qui sera par acte pardevant Arthur J. Peters, notaire, les frais de tous certificats et les taxes de l'année 1911 devant être assumés et payés par l'acquéreur, en plus du prix d'achat.

LOUIS C. SPEAR, Encanteur.

Louis Henry Burns, avocat pour les demandeurs.

5 mars—5 12 19 26—av 2 5

R. J. Kennedy.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DU PREMIER ET DU CINQUIEME DISTRICT A L'ENCAN

JEUDI, 16 MARS, 1911,

A MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

JOHN B. HILDEBRAND, JR., ET ALS VS MME LOUISE GOFF ET AL.

No 95.194—Cour Civile de District—Division "A."

PAR R. J. KENNEDY, Encanteur, 205 Bâtisse Hennen—JEUDI, le 16 mars 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne en cette ville, à midi, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 7 février 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, No 95.194, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnolia (autrefois Maunsell), Clara, Melpomène et Thalie, désigné comme lot No Deux sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1849, déposé en l'étude de A. Maureau, notaire en cette ville; ledit lot de terre mesurant 32 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Lesdites améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1405-1407 rue Magnolia.

Deuxième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Melpomène, Magnolia et Locust (maintenant S. Robertson), désigné par le No sept, sur un plan dressé par L. Reizenstein et mesurant d'après ledit plan 32 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur entre lignes parallèles de 95 pieds 2 lignes; ledit lot formant le tout, moins trente-et-un pieds sept pouces, pris du fond du lot original No six dudit plan de George T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1849.

Lesdites améliorations consistent d'un cottage simple portant le numéro municipal 1406 rue Magnolia.

Troisième—Un certain lot de terre vacant, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Magnolia, Clara et Thalie, désigné comme lot No trois, dans l'îlet No 417. Ledit lot No trois mesurant 32 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 127 pieds.

Quatrième—Un certain morceau ou portion de terre etc., et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Thalie, Clara et Magnolia, composé de la portion du fond de deux terrains, désignés par les Nos Un et Quatorze, de l'îlet No 34 sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, sous la date du 1er avril 1849 et déposé pour référence en l'étude de A. Maureau ancien notaire en cette ville, laquelle portion de terre mesure d'après ledit devis annexé à un acte de vente passé pardevant W. L. Pool, ancien notaire en cette ville, daté du 26 mars 1855, 31 pieds 9 pouces de face à la rue Magnolia sur 63 pieds, 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, M. A. Lesdites améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1413-1415 rue Magnolia.

5me District (Alger).

Cinquième—Trois certains lots ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Atlantique et Pacifique, les rues Alix et Eliza, désignés par les Nos 10, 11 et 12 de l'îlet No 11, sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté du 7 mars 1849, et déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, et d'après cela mesurant comme suit: Les lots Nos dix et onze, chacun 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur et 7 pouces et 1 ligne de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds et 8 pouces de profondeur et façade à la rue Eliza entre lignes parallèles, formant l'encoignure de l'avenue Atlantique et la rue Eliza.

Lesdites améliorations consistent d'une résidence simple à deux étages portant le numéro municipal 445 avenue Atlantique.

Sixième — Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc. situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Atlantique et Pacifique, les rues Alix et Eliza, désigné par le No neuf de l'îlet No 11 sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté du 7 mars 1849 et déposé en l'étude de James Graham ancien notaire, et d'après cela, mesure 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles et est contigu à la propriété, cinquièmement ci-dessus décrite. Lesdites améliorations consistent d'un cottage double portant les Nos municipaux 433 435 avenue Atlantique.

Septième—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 211, borné par les rues Belleville, Valette, De Armas et Lamarque, désigné comme lot No 17, lequel mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Valette sur 137 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un devis dressé par A. De Armas, député-voyer de ville, annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 6 mai 1888. Lesdites améliorations consistent d'une maison double sur le devant dudit lot et d'une petite cuisine dans le fond dudit lot.

Conditions—Comptant; l'acquéreur ou les acquéreurs doivent payer les taxes de Ville et d'Etat pour 1911 et aussi doivent payer pour l'acte ou les actes de vente pardevant ALPHONSE J. CONEO, notaire; dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

R. J. KENNEDY, Encanteur.

J. B. Rosser, Jr. avocat.

Voyez le plan à la Bourse des Propriétés Foncières.

12 fév—12 19 26—mars 5 12 16

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'**HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE**; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété excellente pour placement en une résidence double en bois à deux étages

Nos 3529-3531 rue Prytanée, encoignure de la rue Foucher.

Succession de Mlle Elisabeth Ann Pleasants.

No 95.927—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet.

MARDI le 11 avril 1911, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté du 8 mars 1911, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La magnifique résidence double en bois à deux étages, Nos 3529-3531 rue Prytanée, encoignure de la rue Foucher, contenant vestibules 9 chambres, chambre à bain de chaque côté, le terrain est désigné comme une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Foucher, Aline et l'avenue St-Charles. Ladite portion de terre est désignée comme mercest No un sur un devis dûment certifié par W. I. Hodgson encanteur, annexé à un acte passé pardevant J. C. Wenck, notaire, le 9 janvier 1895, d'après lequel devis ledit lot forme le coin des rues Prytanée et Foucher et mesure soixante deux pieds six pouces de face à la rue Prytanée, la même largeur dans le fond sur soixante-trois pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Foucher, ladite portion de terre est une partie d'une plus grande portion de terre (composé des portions de face Nos Cinq, Six, Sept et Huit), acquis originairement par Joseph Fabacher de B. Pico, le 5 avril 1890.

Un placement de mérite qui paiera très bien pour le montant investi.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dûes et exigibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers devant appartenir à l'acquéreur du jour de la signature de l'acte de vente. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente, l'acte de vente et certificats aux frais de l'acquéreur pardevant J. J. Woulfe, notaire.

11 mars—11 19 26 — avril 2 9 11

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Eglise Baptiste St-Pierre, en liquidation — No 95.602—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

Au plus haut enchérisseur. Terrain désirable rue Français, entre les rues Miro et Tonti.

L'îlet avenue Champs-Elysée (30x120).

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Léonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 14 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 6 février 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Champs-Elysées, les rues Français, Libérale (maintenant N. Miro), Force (maintenant N. Tonti), mesurant 30 pieds de face à la rue des Français sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et comprenant la moitié longitudinale le plus près de la rue Force du lot désigné par le numero 12 dans l'îlet numéro 85, sur un plan dudit îlet annexé à un acte, pardevant Carlisle Pollock, anciennement un notaire en cette ville, le 18me jour de juin 1830 et aussi désigné par le même numéro, un morceau d'arpentage dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, sous la date du 9 octobre 1867 et annexé pour référence à un acte passé pardevant Jas Graham, un notaire en cette ville, le 10me jour d'octobre 1867.

Conditions—Comptant; l'acte de vente pardevant Gabriel Fernandez Jr, notaire aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

9 fév—9 12 19 26—mars 5 12 14

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wilhelminia C. Wehrmann, veuve de John Wocklage.

No 94,989—Cour Civile de District, Division C.

Une bâtisse triple à deux étages, ayant un grand atelier de wagons, forge,

1512-16-20 rue Iberville, entre les rues Marais et Villeré, l'îlet rue du Canal, grand terrain, 68 pieds, 2 pouces, 7 lignes sur 114 pieds.

DANS LE CENTRE DE "STORYVILLE".

A L'ENCAN, JEUDI, 23 MARS 1911,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé du 13 février 1911, dans l'affaire de la succession de Wilhelminia C. Wehrmann, veuve de John Wocklage, No 94,989, je procéderai de vendre à l'encan la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Faubourg Tremé, de cette ville, dans l'îlet No 28, compris entre les rues Canal, Douane, Marais et Villeré, désigné comme lot No 7, sur un plan dressé par Joseph Pillié et déposé en l'étude du défunt Félix de Armas, notaire en cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, quarante-deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Douane sur cent quatorze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant êtreédé montrée par billet ou billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges, avec le pacte de non aliénando, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur avec la perte payable au porteur du billet hypothécaire ou billets, comme l'intérêt apparaît, et l'acquéreur devant payer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication et doit assumer toutes les taxes dues sur ladite propriété en l'année 1911, et l'acte de vente devant être passé pardevant Daniel J. Murphy, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ATTENTION FORGERONS!

A 11 heures JEUDI, le 23 mars, sur les lieux, 1516 rue Iberville, je vendrai les effets suivants dans la succession ci-dessus intitulée:

Un vieux "tire roller", 2 grands "tire drills", 4 enclumes, 3 "vises", 1 stove, 1 charrette à main, 1 lot de bric-à-brac, 1 "tire shrinker", 1 lot d'outils sur forgeron.

I. B. RENNYSON, Encanteur.

Conditions—Sur les effets mobiliers comptant sur les lieux.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 23

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique occasion Pour placeurs.

VENTE SANS RESERVE A L'ENCAN

Pour Effectuer un Partage.

Terrains de choix pour bâtir.

Dans une section centrale du Deuxième District de cette ville, qui s'améliore, contigus à la New Orleans Land Co. "addition" faisant face au Bayou St-Jean, près du Parc de Ville, "Country Club" et la continuation de la rue du Canal.

In Re John D. Nix et als vs Mme Maria Louise Castera, épouse de E. M. Loftus et als.

No 95,103, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—(2ème étage)—JEUDI le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu, lu et signé en cour ouverte, le 17 février 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de John D. Nix et als versus Mme Maria Louise Castera, épouse de E. M. Loftus et als, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

Dix-sept lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros un à dix-sept, inclusivement dans l'îlet No 915, borné par le chemin s'étendant au long du Bayou St-Jean, les rues Fort, Scott et Brooks, et mesurant comme suit:

Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurant chacun trente et un pieds trois pouces de face sur le chemin s'étendant au long du Bayou St Jean sur une profondeur de cent cinquante quatre pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 4, 5 et 6 mesurant chacun trente deux pieds de face sur le chemin s'étendant au long du Bayou St-Jean sur une profondeur de cent cinquante-quatre pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur cent quatre-vingt-neuf pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots 11, 12, 13, 14 et 15 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles.

Et les lots Nos 16 et 17 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Fort sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

2me. Quatorze certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Numéros un à quatorze, inclusivement dans l'îlet No 916, borné par les rues Scott, Fort, Esplanade et Brooks. Les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Les lots 3, 4, 5 et 6 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos 7 et 8 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent quatre vingt neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 9, 10, 11 et 12 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Et les lots 13 et 14 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Fort sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

3ème Onze certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 931, borné par les rues Scott, Brooks, St-Louis et Memphis, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement. Les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Memphis sur une profondeur de cent six pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles. Les lots Nos 3 et 4 mesurant chacun trente pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos 5, 6 et 7 mesurant chacun trente pieds, sept pouces et une ligne de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 8 et 9 mesurant chacun trente pieds, six pouces et trois lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles et les lots 10 et 11 mesurant chacun trente pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de cent six pieds, onze pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

4me Onze certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 932, borné par les rues Scott, Brooks, Memphis et Conti, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement. Les lots 1 et 2 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de cent six pieds onze pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Les lots 3 et 4 mesurant chacun trente pieds, six pouces et trois lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, neuf pouces, entre lignes parallèles. Lots Nos 5, 6 et 7 mesurant chacun trente pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 8 et 9 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 10 et 11 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Memphis sur une profondeur de cent six pieds onze pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

5me Quatorze certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 933, borné par les rues Scott, Brooks, Conti et Vickesburg, désignés par les Nos 1 à 14 inclusivement. Les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Vickesburg sur une profondeur de cent vingt-deux pieds entre lignes parallèles. Les lots Nos 3, 4 et 5 mesurant chacun trente pieds, six pouces et une ligne de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 6 et 7 mesurant chacun trente pieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 8 et 9 mesurant chacun trente pieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 10 et 11 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent vingt-deux pieds entre lignes parallèles.

6me Treize certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 934, bornés par les rues Scott, Brooks, Bienville et Vickesburg, désignés par les Nos 1 à 13 inclusivement. Les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent six pieds un pouce et cinq lignes entre lignes parallèles. Le lot No 3 mesure vingt neuf pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces. Les lots 4, 5 et 6 mesurent chacun vingt-neuf pieds un pouce de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Le lot No 7 mesurant vingt neuf pieds un pouce de face à la rue Scott sur une profondeur de cent quatre vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 8, 9 et 10 mesurant chacun vingt neuf pieds un pouce de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Le lot No 11 mesurant vingt neuf pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Scott sur une profondeur et façade à la rue Vickesburg de cent vingt neuf pieds, neuf pouces et les lots Nos 12 et 13 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Vickesburg sur une profondeur de cent seize pieds, un pouce et quatre lignes entre lignes parallèles.

Le tout d'après un plan de cela par Chas De l'Isle, voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant P. E. Lorreche, notaire, le 13 juin 1862. Les propriétés ci-dessus décrites devant être vendues par terrain, d'après la subdivision de cela, d'après le plan annexé à un inventaire de ladite propriété, dressé par Jules F. Meunier, notaire, le 16 février 1911.

Conditions—Comptant; les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jules F. Meunier, notaire, les acquéreurs devant assumer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes dûes et exigibles en l'année 1911.

Un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat exigé au moment de l'adjudication.

William Winans Wall, avocat pour le demandeur.

Roger Meunier et J. P. Baldwin, avocats pour le défendeur.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN

Albert Paul.

VENTE JUDICIAIRE.

RESIDENCE DE CHOIX

No 2647 Ste-Anne, près de la rue Broad

—ET—

Deux Grands Terrains contigus, près du marché Maestri, écoles et églises.

Succession de Jean Baptiste Daste.

No 93.471—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baron